

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 19 DECEMBRE 2019 A 18H30

Présents à la séance : 22

L'An Deux Mil Dix Neuf, le **19 DECEMBRE A 18H30**

Extrait affiché le :
20 décembre 2019

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT Benoît, Maire.

5ème séance 2019

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO Philippe, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M. CHMIDLIN Stéphane, M. SALTZMANN Michel, Adjointe et Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, M. TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, M. BAUDONNEL David, M. JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillères et Conseillers Municipaux.

Absente :

Mme PANO-WENTZEL Marylène

Objet : Article 2122-22 du Code Général
des Collectivités Territoriales :
décisions prises par le Maire.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

N° 125/2019

| | | |
|---------------------|---|----------------------|
| Mme GEROME Line | à | M. CHMIDLIN Stéphane |
| Mme BOULANGER Annie | à | M. SALÉRIO Philippe |
| Mme FLICKER Gisèle | à | Mme MICHEL Irène |
| Mme ANDRÉ Sophie | à | M. DAUTREY Roland |
| Mme DUPONT Virginie | à | M. Le Maire |
| M. DEMENGE Abel | à | M. SALTZMANN Michel |

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ; le Conseil Municipal prend acte des décisions que le Maire a prises par délégation du Conseil :

- n° 32/2019 portant avenant à bail de Monsieur Gaëtan BRIFFAUT avec Madame Karine DEGOUTE qui partage son cabinet médical ;
- n° 37/2019 portant sur la signature d'un bail précaire à titre gratuit avec l'Association ADMR le temps de la réalisation des travaux de réfection de la dalle dans leurs locaux qui se termineront au plus tard le 31 décembre 2019 ;
- n° 38/2019 portant attribution du marché à procédure adaptée de gestion des services d'accueil enfance à l'association « Les Gentils Sotrés » du 15 novembre 2019 au 31 décembre 2021 ;
- n° 39/2019 portant virement de crédits (127 270 €) de l'opération 851 « travaux de voirie » vers l'opération 191 « Travaux à la gendarmerie » permettant de régler les dernières dépenses d'investissement ;
- n° 40/2019 portant virement de crédits (99.53 €) du chapitre 022 « Dépenses imprévues de fonctionnement » au chapitre 67 permettant ainsi de régler une facture de la Librairie LE NEUF ;
- n° 41/2019 portant virement de crédits (90 €) du chapitre 022 « Dépenses imprévues de fonctionnement » au chapitre 67 permettant ainsi de rembourser une carte de transport scolaire ;
- n° 42/2019 portant révision des droits de place du marché au 01 janvier 2020 ;

- n° 43/2019 portant révision des tarifs de location des salles de la Haute Neuveville, La Trouche et du Foyer du Théâtre Municipal au 01 janvier 2020 ;
- n° 44/2019 portant révision des tarifs de location des salles de réunion au 01 janvier 2020 ;
- n° 45/2019 portant révision des tarifs de location de la Salle des Fêtes « Beauregard » au 01 janvier 2020 ;
- n° 46/2019 portant révision des tarifs de locations et prestations des services techniques au 01 janvier 2020 ;
- n° 47/2019 portant révision des tarifs d'occupation du Domaine Public au 01 janvier 2020 ;
- n° 48/2019 portant acceptation des avenants aux lots 9 « serrurerie », 13 « revêtements de sols souples » et 20 « électricité » dans le marché de construction de la nouvelle caserne de gendarmerie ;
- n° 49/2019 portant révision de la part communale de l'eau au 01 janvier 2020 ;
- n° 50/2019 portant révision de la part communale de l'assainissement au 01 janvier 2020 ;
- n° 51/2019 portant renonciation à l'exercice du droit de préemption urbain concernant 25 biens.

Les décisions sont affichées en Mairie.

Ainsi fait et délibéré, en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,